

décorations destinées à faire honneur au passage du divin Roi de grâce.

Pourquoi ne travaillerions-nous pas à inspirer aux chrétiens des autres provinces de France la bonne résolution d'imiter la foi et le zèle des chrétiens de la Bretagne, de la Vendée, de l'Anjou ?

Hors de France, en Italie, en Autriche, en Espagne, les plus grands honneurs accompagnent toujours la sortie du saint Viatique ; nous aimons à rappeler ici une coutume bien connue, mais tellement touchante, qu'on ne peut se lasser de la présenter comme un admirable exemple de ce que produit une véritable dévotion au Saint-Sacrement.

En Espagne, lorsque le roi ou la reine rencontrent un prêtre portant le saint Viatique à un malade, ils s'empressent de descendre de voiture, y font monter le prêtre à leur place, et ils suivent respectueusement à pied la sainte hostie jusque dans la demeure si pauvre et si misérable qu'elle soit, où l'auguste Rédempteur est porté au malade.

Qui ne sait que l'illustre prince Rodolphe de Habsbourg ayant rencontré, à la chasse, un vieux prêtre portant le saint Viatique à un malade habitant une chaumière isolée, se hâta de descendre de son cheval et d'y faire monter le ministre de Dieu, embarrassé par les mauvais chemins. Lorsque le prêtre voulut ensuite rendre le cheval au prince : " Gardez-le, dit celui-ci, je ne suis pas digne de monter un cheval qui a aidé à porter le corps de Notre-Seigneur ! " Peu après, Rodolphe était élu empereur d'Allemagne.

Quel noble exemple ! Et quelles excuses peuvent être alléguées par l'indifférence ou le respect humain des chrétiens, lorsque les puissants de la terre se glorifient d'abaisser ainsi leur grandeur devant le Dieu miséricordieux, qui se cache sous les voiles de l'Eucharistie ?

Jules PÔLO.

(Bulletin de l'œuvre des Campagnes.)

La chapelle des Carmes à Paris

Depris le 2 septembre, les pères Carmes de Paris ont ouvert les cryptes de leur chapelle au public, et le spectacle qui y est offert est aussi impressionnant que les scènes évoquées ont été dramatiques.

On sait que l'établissement des Carmes fut — de 1792 à 1794 — transformé — travesti plutôt — en maison d'arrêt par la révolution. Dans sa séance du 11 août 1792, la commune de Paris prescrivait l'arrestation des nobles et des prêtres et leur incarceration, soit au séminaire de Saint-Firmin, situé rue Saint-Victor, et devenu plus tard la caserne de la Garde de Paris, et, sous Caus-